

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2022  
2026

DOSSIER DE PRESSE

**SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE  
TRONCAIS**

**9 MARS 2023 à THENEUILLE**

# La Convention Territoriale Globale (CTG)

## 1. Qu'est qu'une CTG ?

C'est un **projet social et familial partagé à l'échelle de la communauté de communes du Pays de Tronçais**.

Elle constitue le cadre pour coordonner l'action des acteurs sociaux concernés par les politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement, de l'accès aux droits mais également de l'insertion, du handicap et de l'accessibilité aux services.

C'est un contrat signé pour 5 ans (2022-2026), entre la Caf de l'Allier et la communauté de Communes Pays de Tronçais.

Elle marque l'engagement des communes, de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais et de la Caf de l'Allier pour les familles et habitants du territoire :

- Permet de poursuivre les engagements financiers des contrats enfance jeunesse pour maintenir et développer les services aux familles ;
- Fournit un **cadre de collaboration renforcé** entre les collectivités territoriales et la Caf, avec des instances de travail en commun ;
- S'appuie sur un **diagnostic partagé** des besoins de la population et des ressources du territoire ;
- Contient un **plan d'actions modifiable et évolutif** à différentes échelles (communales, groupements de communes, intercommunalité) pour répondre au mieux aux enjeux identifiés.

Sur un plan politique, elle a pour objectif d'élaborer le projet social de territoire de la collectivité et d'organiser concrètement l'offre globale de service de la Caf de manière structurée et priorisée.

## 2. Comment élabore-t-on une CTG ?

En étudiant les besoins, les atouts et les fragilités de chaque commune en prenant en compte les attentes des habitants et des acteurs locaux. A partir de ce diagnostic partagé, un projet de territoire sera coconstruit déclinant des actions et des moyens adaptés aux réalités territoriales.

## 3. A quoi sert une CTG ?

- Partager une vision du territoire

- Unir les forces et les ressources
- Articuler les politiques sociales pour être complémentaire
- Impulser les actions innovantes et être au plus près des habitants

La Caf de l'Allier accompagne les élus autour du projet de territoire en termes de financement et d'ingénierie auprès des partenaires initiateurs de nouveaux projets.

**En 2021, la Caf de l'Allier a versé à la communauté de communes du Pays de Tronçais 7.67 Millions d'euros de prestations familiales ainsi que 180 Mille euros au titre de l'action sociale.**

## **Des objectifs stratégiques communs identifiés sur la communauté de communes du Pays de Tronçais**

Le diagnostic territorial a permis de cerner les principales caractéristiques du territoire et de ses habitants, sur ces bases, les signataires se sont accordés pour prioriser conjointement les objectifs et **axes d'interventions suivants** :

### ➤ **La petite enfance**

- Développement des places d'accueil chez les assistants maternels
- Rénovation des équipements d'accueil du jeune enfant
- Adaptation aux besoins des parents et des enfants
- Amélioration de la qualité de l'accueil

### - **L'enfance, la jeunesse et la parentalité**

- Optimisation de l'accueil de Loisirs
- Soutien à la scolarité
- Développement du soutien à la parentalité
- Développement d'une offre jeunesse adaptée aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans

### ➤ **L'accès aux droits, aux services, l'inclusion numérique et l'animation de la vie sociale**

- Maison France services

- Développement et pérennisation des centres sociaux et espaces de vie sociale

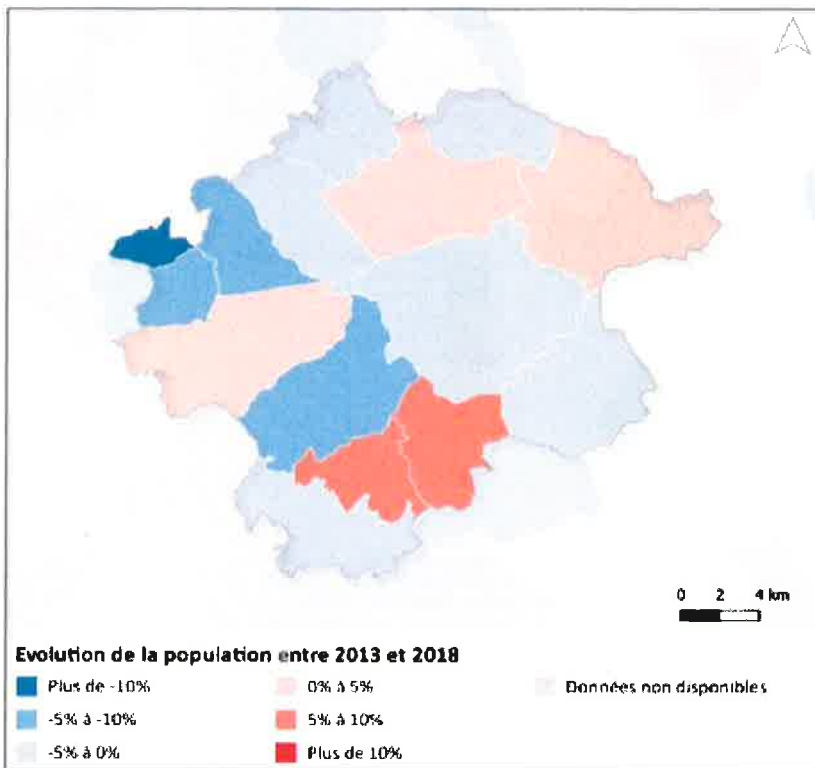
## Une méthodologie partagée

Pour effectuer ce travail, la Communauté de Communes et la Caf de l'Allier ont réalisé un diagnostic social, établi à partir des diagnostics déjà réalisés par la collectivité et les données Caf.

Cette analyse a été présentée aux membres du Comité de Pilotage, réunis le 29 mars 2022 à Cérilly. Le travail a illustré les enjeux spécifiques de territoire pour chacune de ces thématiques. Ces éléments sont présentés dans le document de présentation associé.

Le Comité de Pilotage a sollicité ses partenaires institutionnels et associatifs le 8 novembre autour d'ateliers pour envisager des réponses nouvelles aux problématiques que le diagnostic a permis d'identifier. Ces problématiques sont résumées dans les pages suivantes.

- **Démographie :**



La population de la Communauté de Communes Pays de Tronçais représente 7 490 habitants en 2019 dont 1 318 allocataires et 2 584 personnes couvertes par la Caisse d'allocations familiales (35%).

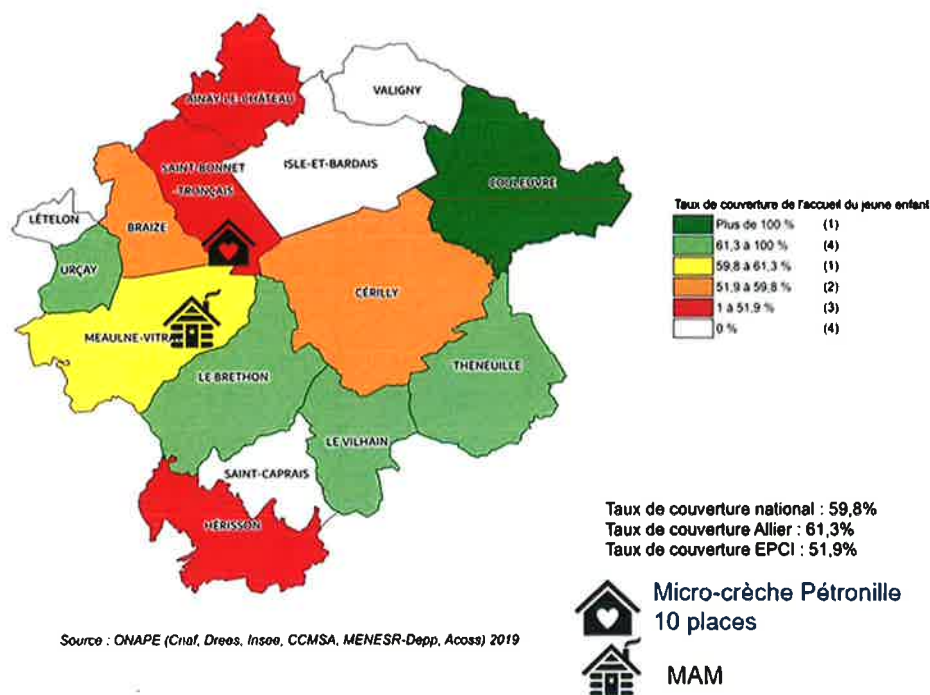
On observe une tendance à la baisse depuis les années soixante-dix. (Baisse de la population de Presque 5% sur le période 2008-2018 et de 3% sur la période 2010-2018.

A l'inverse, quelques communes gagnent en population : St Caprais, Le Vilhain, Coulevre, Isle et Bardais et Meaulne-Vitray.

Globalement, le constat est une décroissance démographique et un vieillissement de la population.

- **La petite enfance**

## Taux de couverture de l'accueil de l'enfant de moins de 3 ans



La couverture actuelle en mode de garde petite enfance sur le territoire de l'intercommunalité est très inférieure aux moyennes nationale et départementale. Elle est organisée autour d'une offre individuelle de 17 assistants maternels et d'une micro crèche Paje. Cette offre insuffisante pour répondre aux besoins des 129 enfants de moins de 3 ans du territoire.

La carte ci-dessous illustre une disparité territoriale avec des communes où la problématique des modes de garde est plus présente. En outre, le nombre d'assistants maternels diminue tendanciellement, notamment en lien avec un vieillissement notoire de ces professionnels ; plus d'un quart des assistant(e)s maternel(le)s ont plus de 55 ans en 2020. Le territoire souffre de plus du manque d'un Relai Petite Enfance sur toutes les communes pour accompagner les professionnels dans leur quotidien et promouvoir le métier.

### Cette double dynamique génère :

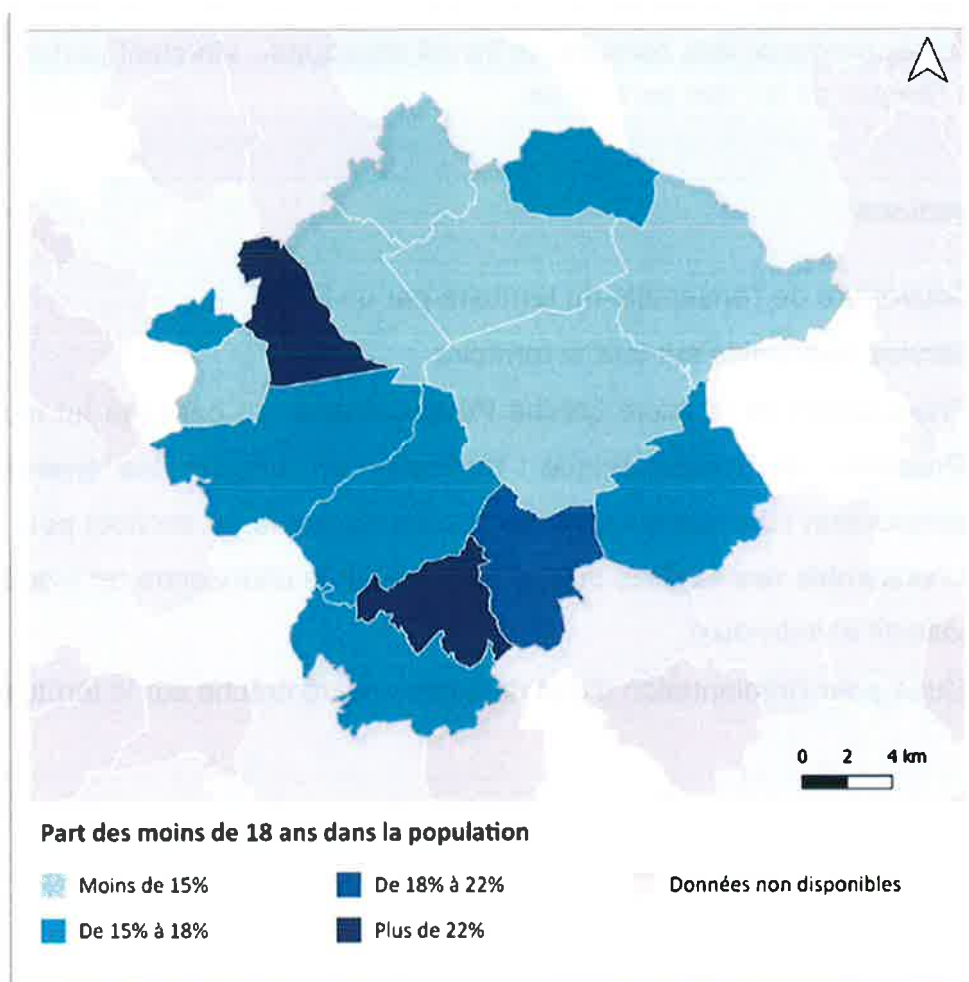
- Des difficultés grandissantes pour les couples parents/ enfants pour trouver un mode de garde
- Des plages horaires d'accueil plus contraintes proposées par les assistants maternels, contraignantes pour les parents travaillant sur des horaires atypiques ;

- Ces difficultés davantage sont perçues par les ménages fragiles - monoparentaux, des contrats de travail atypiques-, affectant parfois la relation à l'emploi de la / des personnes.

### **Plan d'actions :**

- Couverture de l'ensemble du territoire par un RPE
- Service harmonisé sur tout le territoire
- Financement de la micro crèche Pétronille avec un passage au modèle PSU (Prestation de Service unique : tarification en fonction des revenus et de la composition familiale qui favorise l'accès équitable au service) pour permettre à l'ensemble des familles du territoire d'avoir le choix entre un mode de garde collectif et individuel.
- Etude pour l'implantation d'une deuxième micro crèche sur le territoire

- **L'enfance, la jeunesse et la parentalité**



La CC Pays de Tronçais comptait 987 enfants de 3 à 17 ans dont 776 de 3 à 14 ans en 2018 (potentiel ALSH) avec des communes ayant une part de moins 18 ans > à 20%

8 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires et 1 collège sont situés sur le territoire. Cette offre s'accompagne d'une offre d'accueil de loisirs labélisée les mercredis et pendant les vacances scolaires grâce à l'accueil de loisirs communautaire Anim Tronçais.

Les communes proposent également un service de garderie périscolaire non déclaré sur les différentes écoles.

Le centre social Pays de Tronçais Val de Cher propose des actions pendant les vacances scolaires à destination des plus de 12 ans mais cette offre semble méconnue et peu fréquentée par cette tranche d'âge.

Les familles sont également demandeuses d'aides aux devoirs et plus largement d'actions de soutien à la parentalité.

**Plan d'actions :**



- Mise en place d'une étude sur l'ensemble de l'offre périscolaire disponible sur le territoire afin d'améliorer le fonctionnement de tous les accueils
- Création d'un poste d'animateur dédié aux animations et actions jeunesse du territoire
- Réflexion sur la mise en place de contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Création d'un réseau enfance jeunesse et parentalité pour une meilleure interconnaissance des acteurs

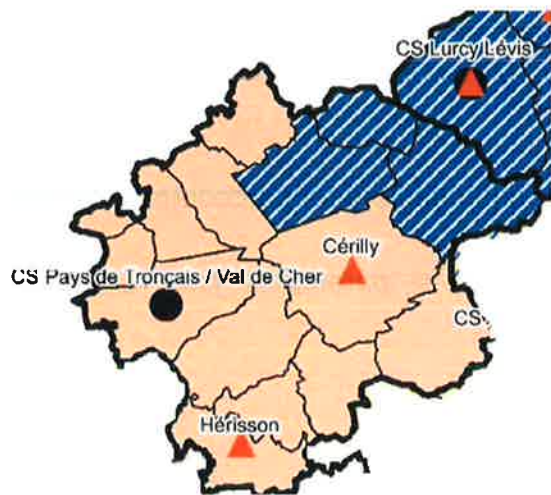
- **L'accès aux droits, aux services, l'inclusion numérique et l'animation de la vie sociale**

Au-delà de la dynamique démographique, les données sociales témoignent de la fragilité de la population du territoire : 42% des allocataires sont en dessous du seuil de bas revenus (contre 32% pour le département) et 43% bénéficient de minimas sociaux.

En parallèle à ces données sociales, une évolution des cellules familiales s'est opérée, en large partie due au vieillissement de la population. Ainsi, 41.6% des ménages sont composées de personnes seules sur la Communauté de Communes. Parallèlement, la mutation de la cellule familiale provient aussi du nombre important de familles allocataires monoparentales (59%), qui sont statistiquement très largement surreprésentés parmi les ménages fragiles.

L'ensemble de ces ménages connaît des difficultés, notamment en termes d'accès aux droits. Cette problématique est souvent accrue par des difficultés de mobilité, et des fragilités culturelles qui aboutissent probablement à un large non-recours aux dispositifs dédiés.

Concernant l'Animation de la vie sociale plusieurs associations : 2 Centres Sociaux, 2 Espaces de Vie Sociale et un projet de tiers-lieu sur la commune de Cérilly couvrent le territoire afin de répondre aux besoins des habitants mais sans réelle coordination entre les acteurs.



Type de structure

- Centre social
- ▲ Espace de vie sociale

Pour répondre à ces enjeux d'accès aux droits, d'inclusion numérique et d'animation de la vie sociale, une coordination doit se structurer, notamment organisée autour de la Maisons France Services, la Maison des Solidarités et l'ensemble des acteurs du territoire.

- **Plan d'actions**

- Développement et pérennisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale
- Coordination des acteurs en lien avec la Maison France Service pour une meilleure interconnaissance des acteurs qui favorise l'accès aux droits Actions communes à mettre en place avec tous les acteurs du territoire sur les thématiques de l'accès aux droit et l'inclusion numérique
- Création d'un document collectif pour les nouveaux arrivants (guide avec des informations sur l'accès aux droits, associations, culture, ....)

# La signature de la Convention Territoriale Globale 2022-2026



Monsieur Daniel RONDET, Président de la Communauté de Communes Pays de Tronçais,  
Madame Anne ROUSSAT, Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier.

Madame Frédérique ROYON, Directrice de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier,  
Monsieur Jean-Marie PASSARIEU, Directeur Général de la Mutualité Sociale Agricole Auvergne,

ont l'honneur de vous inviter au prochain  
**copil de la Convention Territoriale Globale Globale**  
Pays de Tronçais

**Jeudi 9 mars à 10h00**

à la salle polyvalente de Theneuille



## Ordre du jour

Présentation et validation du plan d'actions  
Signature de la convention





*Allocataire ou non, pour tout renseignement, rendez-vous sur [caf.fr](http://caf.fr)...*

*Et pour être contacté plus rapidement, renseignez votre adresse mail et votre numéro de portable dans votre dossier !*

*Connectez-vous sur l'espace Mon compte du [caf.fr](http://caf.fr) ou téléchargez l'appli Caf - Mon compte !*

 *Suivez-nous sur Twitter : [@cafallier](https://twitter.com/cafallier).*

**CONTACT PRESSE :**



**Mounia EL YAKOUTI**  
Chargée de Communication

9 & 11 rue Achille Roche  
03013 MOULINS Cedex  
04 70 48 61 02  
[mounia.el-yakouti@caf-moulins.cnaf-mall.fr](mailto:mounia.el-yakouti@caf-moulins.cnaf-mall.fr)

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

